

peuple les résultats qu'il veut obtenir de la gestion de ses propres affaires. L'autre revue est intitulée: "La Chine reconstruite". En voici un exemplaire. Il renferme de belles pensées et de la poésie merveilleuse. Le ministre est-il d'avis que Radio-Canada a raison d'acheter ces revues avec l'argent des contribuables, simplement parce qu'elles sont de belle apparence, pour leur faire ensuite de la réclame auprès de la population canadienne? C'est exactement ce qu'il donne à entendre.

Le ministre a dit, à propos de cette représentation, qu'elle a entraîné une dépense de \$3,500. Est-ce que cette somme suffit à payer les frais du réseau, les frais de production et de mise en scène, les cachets des artistes et les 100 personnes qui y ont été mêlées?

L'hon. M. McCann: Tout.

M. Low: Radio-Canada accorderait-elle à quelqu'un d'autre une période de deux heures sur tout le réseau pour la somme de \$3,500? C'est parfaitement ridicule. Je ne serais pas étonné que cette somme représente les cachets des artistes et d'autres frais du genre, mais elle ne comprend pas, certes, les frais d'exploitation du réseau pendant deux heures. Le ministre ne me le fera pas croire. Je veux des précisions à ce sujet.

Je voudrais savoir non pas seulement, ce que Radio-Canada a payé aux artistes, aux musiciens, au réalisateur et pour les décors de la pièce mais aussi quels ont été les frais de transmission du réseau. Nous aurons alors toutes les données nécessaires.

Je n'insisterai pas davantage maintenant, monsieur le président, mais je compte sur ce que le ministre nous a promis tantôt. Il s'est engagé, sauf erreur, à user de son influence et de son autorité, en tant que ministre dont relève Radio-Canada, pour voir à ce qu'un tel incident ne se produise plus. Je le préviens qu'il lui faudra être bien attentif car, tout récemment, on a radiodiffusé une pièce très dramatique appelée "L'enquêteur", écrite par Reuben Ship, un communiste américain expulsé de son pays qui, une fois au pays, a été repéré par la Société Radio-Canada et a écrit "L'enquêteur". Il s'agit d'une satire ridiculisant les méthodes employées pour dépister les conspirations communistes. Non seulement cette œuvre a-t-elle été diffusée par Radio-Canada, mais on l'a enregistrée sur magnétophone afin de pouvoir la faire connaître au monde entier. Le ministre devrait donner à la Chambre l'assurance catégorique qu'il usera de son autorité comme ministre pour voir à ce qu'une certaine surveillance soit exercée. Je me renseigne mais pas en écoutant moi-même tout ce qui se dit, car je n'en ai pas le temps. Il est facile de s'assurer le service de moniteurs qui vous tiennent au

[M. Low.]

courant. J'engage Radio-Canada, par l'intermédiaire du ministre, à prendre les grands moyens afin de se débarrasser de ces envahisseurs surnois. S'ils peuvent s'infiltrer une fois et causer une erreur de cette gravité, ils pourront encore le faire. On devrait faire maison nette, car le gâchis y est général.

M. Hansell: Monsieur le président, d'ordinaire je consacre un discours annuellement à ce sujet et je ne vois pas pourquoi j'abandonnerais mon habitude cette année. J'ai fait partie du comité parlementaire de la radio durant de nombreuses années, chaque fois qu'il a tenu séance. Encore cette année, je veux dire quelques mots et signaler certaines négligences.

Nous sommes heureux, j'en suis sûr, d'appréhender du ministre que les discussions comme celle-ci vont le mettre ainsi que Radio-Canada sur leur garde. Je prends cette remarque pour ce qu'elle vaut. Pendant combien d'années encore devons-nous insister sur ces choses pour que le ministre et Radio-Canada se tiennent sur leur garde? Il n'y a aucun doute que depuis longtemps ils savent, à cause des discussions qui ont lieu ici, que ce genre de programme ne plaît pas.

Le ministre a dit que sur les 70,000 émissions que l'on produit par année, il ne peut manquer d'y en avoir l'une ou l'autre qui ne plaisent pas aux gens ou bien qui ont échappé à leur examen. Ni le ministre ni Radio-Canada ne peuvent se disculper en citant de telles statistiques. Cela voudrait dire environ 200 émissions par jour; il n'y en a certes pas autant que cela. Vous ne pouvez pas cacher une telle responsabilité sous le couvert de la statistique, sûrement pas.

De fait, ces choses ne leur échappent pas accidentellement. Comme le disait mon chef, ces choses ne sont pas accidentelles. Nous avons vu quelle publicité le *C.B.C. Times* a consacrée à cette émission dans plus d'un numéro. Cela ne leur a pas glissé entre les doigts par accident; c'était un effort délibéré en vue de faire avaler un document de propagande tendant à préparer les Canadiens à accepter le communisme si jamais il s'établissait ici. Ne vous méprenez pas là-dessus. Je fais miennes les observations de l'honorable député de Cap-Breton-Sud au sujet de l'habileté des communistes. Ils sont habiles, mais nous comptons sûrement au Canada des hommes habiles; il s'en trouve certes à Radio-Canada. Les hommes habiles de Radio-Canada, qu'ils soient de hauts fonctionnaires, des scripteurs ou quoi que ce soit du genre, ne s'emballent jamais pour cette sorte de choses, à moins qu'ils ne soient des oiseaux de même plumage.

Il n'y a pas que cette émission: il y a une foule de choses. Prenons le service des con-